

Octobre 2014

# Bois d'Arcy

Le journal

N°110

## Finances locales : un héritage alarmant



RÉUSSITE ÉDUCATIVE  
PREMIÈRES ACTIONS POUR S'ADAPTER  
AUX NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



CADRE DE VIE  
D'IMPORTANTES TRAVAUX  
DE VOIRIE ET DE BÂTIMENTS



RESTAURATION AMBULANTE  
NOUVEAU : UN FOOD-TRUCK  
À LA CROIX-BONNET

## Infos

### Allô Monsieur le Maire ?

Jeudi 16 octobre,  
de 18h30 à 19h30.  
01 30 45 83 99.

### Conseil municipal

Prochain Conseil municipal  
le 27 novembre.

### Newsletter

Pour recevoir les actualités,  
événements, sorties et toutes  
les informations municipales,  
abonnez-vous à la lettre  
d'information numérique  
en vous inscrivant sur  
[www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).

### Journal en ligne

Vous pouvez consulter  
et télécharger chaque mois  
*Bois d'Arcy Le Journal* sur  
[www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).

#### Bois d'Arcy Le journal n°110

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya, Maire - **Crédit photos** : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière (couverture 1 © dim4ik69 - Fotolia.com et © You can more - Fotolia.com) - **Rédacteur en chef** : Myriam de Peretti - **Rédaction** : Frédéric Génipa, Mathilde Capillon, Myriam de Peretti - **Conception** : Ingrid Hubert Pain - **Mise en page** : Ingrid Hubert Pain - **Impression (7900 ex)** : Imprimerie RAS - **Publication** : Tous les mois - **Distribution (6500 ex)** : ABC Distribution

Pour tout renseignement :  
Direction de la Communication : 01 30 45 86 81  
Courriel : [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr)

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul Vaillant-Couturier -  
01 30 45 83 83 - [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr).  
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le  
Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



## Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4 - 5 RETOUR EN IMAGES
- 6 TRAVAUX
- 7 VERSAILLES GRAND PARC
- 8 - 9 RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- 10 - 11 FINANCES COMMUNALES
- 12 - 13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 14 CULTURE
- 15 JEUNESSE
- 16 - 17 SORTIR
- 18 - 19 INFORMATIONS PRATIQUES, LIBRE EXPRESSION & CARNET

### Remaniement au Conseil municipal

Suite à la démission de Claire Duval, du groupe d'opposition « *Bien vivre à Bois d'Arcy* », et à celle de João Ferreira qui devait lui succéder, c'est Isabelle Gahéry qui siègera au sein du Conseil municipal.

## À ne pas manquer ce mois-ci...



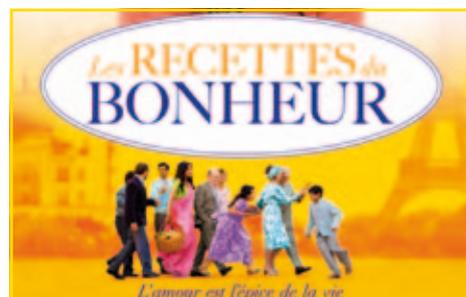
**TRANSPORTS P.7**  
Hourtoule renforce la ligne 11 pour les lycéens.



**MÉDIATHÈQUE DE LA TREMBLAYE P.14**  
1<sup>er</sup> Café Lecture de la saison,  
1914-1918 Des femmes écrivent leur guerre.



**JEUNESSE P.15**  
Dès 11 ans, je suis « SAJ ».



**CINÉMA P. 16**  
Les films à l'affiche en octobre au cinéma de la Grange.

## REDRESSER D'URGENCE LES FINANCES LOCALES



### Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy  
Vice-président  
de Versailles Grand Parc

**« Un seul objectif :  
trouver des  
alternatives pour  
ne pas toucher aux  
taux d'imposition »**

Le mois de septembre aura été marqué par plusieurs temps forts :  
- les festivités de la Saint-Gilles qui ont connu cette année un record d'affluence,  
- la première édition de la « *Faites du sport* » où de nombreuses familles arcisiennes sont venues tester les activités proposées par les associations avant de s'inscrire au forum,  
- et, bien sûr, la rentrée scolaire qui a été un peu compliquée avec l'application de la réforme des rythmes scolaires, mais des solutions ont déjà été trouvées pour le bien-être des enfants.

À présent, il est nécessaire de concentrer nos efforts sur les finances locales. À notre arrivée, en avril dernier, nous avons eu la surprise de découvrir que les finances n'étaient pas aussi saines que l'ancienne municipalité voulait bien le laisser croire. Mais grâce au travail minutieux réalisé par mon 1<sup>er</sup> Adjoint, Michel Conte, en collaboration avec l'ensemble de mon équipe, nous avons pu équilibrer de justesse le budget 2014.

#### Un héritage financier négatif

L'ancienne municipalité a vécu, pendant de nombreuses années, au dessus de ses moyens en mettant en péril le pouvoir d'achat des Arcisiens. Elle nous laisse aujourd'hui en héritage un état financier compliqué à redresser. « *La folie des grandeurs* » l'a conduite à investir sans compter dans des équipements, certes utiles, mais disproportionnés. Nous avons tiré la sonnette d'alarme, mais en vain.

#### Un trou de 656 000 €

Comme si cet héritage ne suffisait pas, le gouvernement a décidé de se

désengager en réduisant de manière considérable les dotations aux collectivités. À Bois d'Arcy, ce manque à gagner de 656 000 € va aggraver d'autant notre déficit.

#### Faire des choix courageux

Face à ces difficultés et afin de trouver des solutions efficaces, un audit financier a été commandé auprès d'un cabinet conseil indépendant. Il a confirmé nos craintes et a évalué le déficit à venir de nos finances à 1,3 million d'euros pour l'année 2015. Nous n'avons donc plus le choix et devons rapidement procéder à des arbitrages douloureux mais courageux pour faire face. Toutes les économies nécessaires et les recettes possibles seront trouvées pour passer ce cap difficile. Nous reverrons à la baisse, voire reporterons, certaines actions, comme le déploiement de la Police Municipale. De nouveaux modes de gestion seront trouvés pour vous garantir un service public de qualité. C'est souvent en période de crise qu'il faut se montrer innovant, sans pour autant augmenter les taux d'imposition des Arcisiens.

Je vous invite à lire le dossier consacré à ce sujet pages 10 et 11. Il détaille de manière précise tous les éléments que je viens de vous présenter.

2015 sera une année difficile mais nous surmonterons cette épreuve ensemble. Vous pouvez compter sur nous.



RÉCRÉ À GILLES



FESTIVITÉS NOCTURNES



COURSE CYCLISTE

**FÊTE DE LA SAINT-GILLES :** cette année, les festivités de la Saint-Gilles ont rencontré un franc succès du 31 août au 19 septembre. Venu plus nombreux, les Arcsiens ont pu profiter des nombreuses animations proposées sous un temps estival ! Course cycliste, pétanque et pêche, Récré à Gilles, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal, salon de la Saint-Gilles, forum des associations et semi-marathon ont ravi les petits comme les grands. Bonne humeur et convivialité ont été les ingrédients de ces temps forts de la rentrée.



PÉTANQUE



PÊCHE



SALON DE LA SAINT-GILLES



FORUM DES ASSOCIATIONS



ATELIER FIMO



REMISE DES PRIX DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS



SEMI-MARATHON



**ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS** : 50 personnes ont participé à l'accueil des nouveaux arrivants le samedi 6 septembre. Au programme : accueil par le maire, puis visite guidée de la commune en car en étroite collaboration avec l'association Bois d'Arcy Accueil Loisirs. L'occasion pour chacun de découvrir les services et les équipements de la Ville et d'échanger autour d'un verre de l'amitié à la Grange de la Tremblaye. Nous souhaitons de nouveau la bienvenue aux nouveaux Arcisiens dans notre ville.



**PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE  
« FAITES DU SPORT » :**  
**UN VRAI SUCCÈS POPULAIRE**

Le dimanche 7 septembre, de nombreuses familles arcisiennes sont venues pratiquer différents sports proposés lors de cette nouvelle manifestation sportive. Initiée en partenariat avec l'Office Municipal des Sports, pratiquants aguerris ou sportifs en herbe y ont trouvé une belle occasion de tester des activités avant le forum des associations du 13 septembre. Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !



## Des travaux de sécurité et d'embellissement

La Ville a profité de la période estivale pour effectuer des travaux d'embellissement du cadre de vie des Arcisiens. Dans le domaine de la voirie comme des équipements, un effort a été réalisé pour sécuriser la circulation en ville et améliorer le confort d'utilisation de certains bâtiments.



RUE GEORGES MÉLIÈS : UNE NOUVELLE COUCHE DE ROULEMENT ET UN RALENTISSEUR POUR SÉCURISER LA CIRCULATION

Un effort important a été mis en œuvre cet été pour la réfection de certaines voies à la Croix-Bonnet : avenues Arletty et Fritz Lang, rues Ingrid Bergman, Georges Méliès, Louis Jouvét, Jean Gabin, Gary Cooper et Simone Signoret, et place Erich Von Stroheim. Les couches de roulement et le marquage au sol ont été repris à neuf et la signalisation verticale a été renforcée sur ces axes routiers. Ces travaux menés par l'aménageur de la ZAC de la Croix-Bonnet ont permis d'améliorer la sécurité des piétons en ajoutant des ralentisseurs sur la rue Georges Méliès et l'avenue Arletty et ainsi d'abaisser la vitesse des véhicules à 20 km/h.

Des barrières de protection ont été installées sur le trottoir devant la crèche



BARRIÈRES DE PROTECTION À LA CRÈCHE COLLECTIVE AMBROISE PARÉ

collective Ambroise Paré et l'école maternelle Gérard Reillon afin de dissuader les véhicules de stationner au droit du jardin extérieur de la crèche et d'éviter l'ouverture intempestive des portières sur un lieu de passage très familial où de nombreuses poussettes circulent.



RÉNOVATION DES VESTIAIRES DE L'ASBA FOOTBALL

Côté sport, les quatre vestiaires de football utilisés par l'ASBA, situés dans le bâtiment Pierre de Coubertin du stade Jean Moulin, ont été refaits à neuf ainsi que leur couloir d'accès. Les équipes des services techniques ont repeint murs, portes et plafonds, et rénové les deux blocs de douches

et sanitaires attenants. Le chemin piétonnier près des tennis couverts et du centre de loisirs La Colombe a également bénéficié d'une réfection.



NOUVEAU PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

Le parvis de l'Hôtel de Ville a été repris intégralement. En effet, de nombreuses fissures et dalles manquantes ou cassées réduisaient sa sécurité d'accès. Un revêtement en béton désactivé, mieux adapté à son usage a été mis en place durant l'été. La pente d'écoulement a également été accentuée afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales. Enfin, la façade a été nettoyée pour redonner un peu d'éclat à la mairie.

## ■■■ TRANSPORTS

## Hourtoule renforce la ligne 11 pour les lycéens

Depuis le 2 septembre, les lycéens arcisiens bénéficient d'un doublage de la course de 7h40 sur la ligne 11 Hourtoule pour rejoindre leur lycée de secteur à Saint-Cyr-l'École. Le surcoût de cette nouvelle ligne, assurée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014-2015, est financé à 100% par Versailles Grand Parc.



## ■■■ DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE

## Une ferme en ville

Réussir à cultiver des fruits et légumes sur un terrain pollué. Tel est le défi relevé, à l'initiative de son président Xavier Laureau, par la grappe d'entreprises du « *Vivant et la Ville* », soutenue depuis sa création par François de Mazières et Versailles Grand Parc.



© Ferme de Gailly

Ce premier site d'agriculture urbaine en économie circulaire, situé à St-Cyr-l'École, est une véritable solution innovante. Il permet de revaloriser un foncier délaissé. Le terrain pilote de 3,5 hectares n'était en effet rien d'autre qu'une vaste décharge de terres non cultivables. Après avoir traité les pollutions résiduelles et requalifié la plate-forme, trois pôles d'activités sont développés sur ce démonstrateur :

- la production maraîchère hors sol avec les fruits rouges et herbes aromatiques,
- un espace pédagogique consacré à la découverte de l'agriculture hors sol et,
- des jardins familiaux pour le grand public, à partir de septembre 2015.

Cette culture agricole permet d'économiser des ressources essentielles tels que l'eau (récupérée, traitée et réutilisée

pour l'arrosage) et les substrats (recyclés via le compostage et réutilisés pour redonner de nouveaux visages du sol et du foncier). Autre avantage : une solution immédiatement opérationnelle pour le foncier délaissé des collectivités. C'est une offre d'économie solidaire qui crée des emplois locaux, assure des formations qualifiantes, s'appuie sur les entreprises d'insertion et crée du lien social. Elle assure également une commercialisation de la production locale en circuit court pour satisfaire les besoins de consommation des citoyens en produits frais de proximité. Le projet bénéficie notamment du soutien financier de Versailles Grand Parc, du Conseil général des Yvelines et de la Région Île-de-France.

Plus d'infos sur [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)

### COLLECTES : UN NUMÉRO GRATUIT POUR TOUTES VOS DEMANDES !

Pour toutes questions ou demandes (obtenir un bac, signaler une anomalie), un seul numéro :



Horaires de lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Démarches également disponibles sur [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr)



### MIEUX GÉRER LA TRÉSORERIE DE SON ENTREPRISE



© DragonImages - Fotolia.com

La pépinière d'entreprise propose un petit déjeuner thématique pour vous permettre d'agir au quotidien et de prendre des décisions importantes vis-à-vis de vos partenaires (clients, fournisseurs, banquiers, salariés, État,...). L'objectif est de vous aider à gérer efficacement votre société sur le plan financier et ainsi d'accroître vos performances opérationnelles. François Pétreil, Directeur financier, partagera avec vous ses bonnes pratiques.

**Vendredi 10 octobre de 8h30 à 10h30**  
**À la pépinière d'entreprises de Versailles Grand Parc**

2 place de Touraine à Versailles  
 Inscription obligatoire auprès de Réjane Blanchet - 01 70 29 08 10  
[rejane.blanchet@grandparc.fr](mailto:rejane.blanchet@grandparc.fr) - [www.pepiniere.versaillesgrandparc.fr](http://www.pepiniere.versaillesgrandparc.fr)

# Nouveaux rythmes, nouvelles actions

L'application contrainte d'un nouveau cadre horaire lié à la réforme des rythmes scolaires a quelque peu compliqué la rentrée à Bois d'Arcy. Rapidement, la municipalité a apporté de nombreuses réponses aux problèmes rencontrés pour simplifier la vie des familles.



L'éducation, la réussite scolaire mais surtout le bien-être de nos enfants sont une priorité pour l'équipe municipale. En moins de six mois, dix nouvelles actions ont été engagées :

- 1) **Piscine** pour les CP et CE1 (coût annuel : 35 000 €)
- 2) **Études dirigées** (voir ci-contre)
- 3) **Cantine le mercredi** midi pour tous les enfants (coût annuel : 20 000 €)
- 4) **Goûter traditionnel** et fin du goûter dit « pratique »

- 5) **Renfort des équipes** d'animation et de restauration
- 6) **École numérique** bientôt dans toutes les classes
- 7) **Service minimum** appliqué en cas de grève
- 8) **Classes découvertes** et pédagogiques en 2015
- 9) Séances de **cinéma** supplémentaires le mercredi à 14h30 pour les enfants en accueil de loisirs
- 10) **Concertation** avec l'ensemble

des acteurs de l'éducation et création en octobre de groupes de travail (un par école) afin de trouver de nouveaux ajustements nécessaires.

Ces groupes de travail, une fois mis en place, permettront de faire remonter les informations. Des solutions seront apportées dès que cela sera possible techniquement et/ou financièrement. Sans pour autant tendre vers une école « à la carte », le bien-être des enfants et leur sécurité seront renforcés.

D'autres pistes de réflexion sont à l'étude pour résoudre certains problèmes :

- le transport des élèves de la Croix-Bonnet vers le Cossec,
- le repas tardif des grandes sections en maternelle à 13h,
- un passage piéton derrière l'école Marc Chagall,...
- l'ouverture d'une classe UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) à la Croix-Bonnet,...

## Nouvelles nominations

La municipalité leur souhaite de nombreuses réussites dans leurs fonctions.



**Véronique Collard** succède à Didier Maillard, parti à la retraite en juin dernier, au poste de directrice de l'école élémentaire Alexandre Turpault. Elle enseignait jusqu'à cette rentrée 2014 à l'école Jean-Louis Barrault.



(De gauche à droite) **Guylaine Cathalifaud**, **Julie Leclercq** et **Sophie Cojan** ont été promues au poste de responsable d'accueil de loisirs - par ordre de présentation - de l'école maternelle Le Parc, de l'école maternelle La Roseraie et de l'école élémentaire Frédéric Mistral.



Nouvelle principale du collège Mozart, **Barbara Chappe-Robert** prend la suite de Marie-Claire Vicente. Forte de ses six années d'expérience en tant que proviseure adjointe au lycée international de Saint-Germain-

en-Laye, madame Chappe-Robert souhaite impulser une ouverture linguistique (reprise du jumelage,...), culturelle et sportive à l'établissement arcisien qui selon ses mots « *a un fort potentiel* ». Son crédo : l'ambition et l'orientation personnelles de chaque élève pour lesquelles elle peut compter sur l'implication des professeurs et du personnel.

■ ■ ■ FAVORISER L'APPRENTISSAGE

# L'étude dirigée

La Ville, parmi la diversité des services proposés aux familles, offre la possibilité aux enfants d'être accompagnés dans la préparation de leurs devoirs. Avec l'application des nouveaux rythmes scolaires, les modalités de l'étude ont évolué. Explications :

JUSQU'EN JUIN 2014	DEPUIS LE 2 SEPTEMBRE	DEPUIS LE 24 SEPTEMBRE
Fin des cours à 16h30	Fin des cours à 16h	
<b>16h30-17h : goûter pratique</b> distribué par les enseignants.	<b>16h-17h : goûter traditionnel</b> pris au réfectoire et distribué par des animateurs rémunérés par la Ville.	
<b>17h-18h : étude</b> réalisée par les enseignants, facturée aux familles comme étude surveillée. Étude rémunérée 2h aux enseignants pour une prestation d'1h30 (goûter + étude dirigée).	<b>17h-18h : étude surveillée</b> par les enseignants, facturée aux familles au tarif de l'étude surveillée et rémunérée 1h aux enseignants.	<b>17h-18h : étude dirigée</b> par les enseignants*, facturée aux familles au tarif de l'étude surveillée et rémunérée 1h aux enseignants au tarif de l'étude dirigée.
<b>18h :</b> remise des enfants aux parents ou en accueil périscolaire.	<b>18h :</b> remise des enfants aux parents ou en accueil périscolaire.	

*\*Suite à la délibération du Conseil municipal du 23 septembre, des étudiants viendront assurer des études surveillées pour compléter les besoins vacants dans les écoles (actuellement 7 études sur 68).*

## ► Chiffres clés de l'étude

<b>4</b> écoles primaires	<b>27</b> enseignants
<b>17</b> études/jour	<b>284</b> enfants
<b>68</b> études/semaine	<b>16</b> enfants par étude

## Futur accueil de loisirs du Parc



À ce jour, l'accueil de loisirs de l'école du Parc a lieu dans la salle de motricité de l'école, utilisée également par les

professeurs sur le temps scolaire. Dans un souci d'optimiser les activités de l'accueil de loisirs, notamment le mercredi après-midi, un appartement situé à l'arrière de l'école fait actuellement l'objet d'une réhabilitation. Les enfants fréquentant le périscolaire évolueront à partir de novembre dans ce nouvel espace plus fonctionnel. Cette structure permettra aussi aux animateurs de disposer d'espaces plus pratiques, notamment pour le rangement du matériel.

### 1<sup>ers</sup> BAINS À LA PISCINE DE SAINT-CYR !



Suite à l'accord passé avec la Ville de Saint-Cyr-l'École en juin dernier, les écoliers arcisiens peuvent désormais profiter de l'activité natation. La classe de CE1 de Mme Gilbert (école Alexandre Turpault) a été la première, lundi 22 septembre, à se « jeter à l'eau ». Les séances dans l'eau durent 40 minutes et sont encadrées par trois maîtres nageurs et les enseignants. Cette activité, gratuite pour les familles, est financée par la Ville à hauteur de 35 000 € pour l'année scolaire 2014/15. Ce coût comprend la location du bassin, les heures d'enseignement et le transport aller-retour école/piscine.

### OUVERTURE DE CLASSE À L'ÉCOLE JEAN-LOUIS BARRAULT



Avec un effectif en hausse suite au développement démographique du quartier de la Croix-Bonnet, une classe supplémentaire a été ouverte en cette rentrée 2014. Dans l'attente de l'extension du bâtiment (prévue initialement dans le projet du groupe scolaire), les élèves sont installés dans la bibliothèque de l'école avec tout le matériel nécessaire déjà acquis par la Ville en prévision d'ouvertures de classe. Quant à la construction, le marché des travaux est en cours et le démarrage du chantier est prévu en 2015, pour une ouverture à la rentrée 2015/2016.

■ ■ ■ DOSSIER

## Un héritage financier alarmant

L'état financier de la Ville, révélé par l'audit indépendant que la nouvelle équipe municipale a commandé, présente un constat alarmant : la situation budgétaire communale est fortement dégradée. Avec des investissements démesurés et des charges de fonctionnement déraisonnables, la commune vivait au-dessus de ses moyens. La nouvelle équipe municipale doit désormais assumer cet héritage et redresser la barre des finances arcisiennes.



MICHEL CONTE, 1<sup>er</sup> ADOJOINT EN CHARGE DES FINANCES ET RÉGIS MORANZONI, DIRECTEUR DES FINANCES, TRAVAILLENT ENSEMBLE SUR LE BUDGET COMMUNAL

*« quelles étaient nos marges de manœuvre pour réaliser le projet pour lequel les Arcisiens nous ont élus », précise Michel Conte.*

### Un budget pris en tenailles

Trop vite : les investissements ont été engagés au pas de charge sous la précédente mandature réduisant ses capacités de financement. Trop important : certains équipements en cours, certes nécessaires pour la commune (centre technique municipal, gymnase de la Tremblaye), ont été surdimensionnés au vu des besoins réels de la ville. Résultat : la facture est d'autant plus douloureuse pour les Arcisiens. Côté fonctionnement, les charges de personnel représentent une masse très importante du budget communal, près de 60% et les tarifs des services communaux sont en dessous des moyennes habituelles des villes semblables.

### L'État abandonne les communes

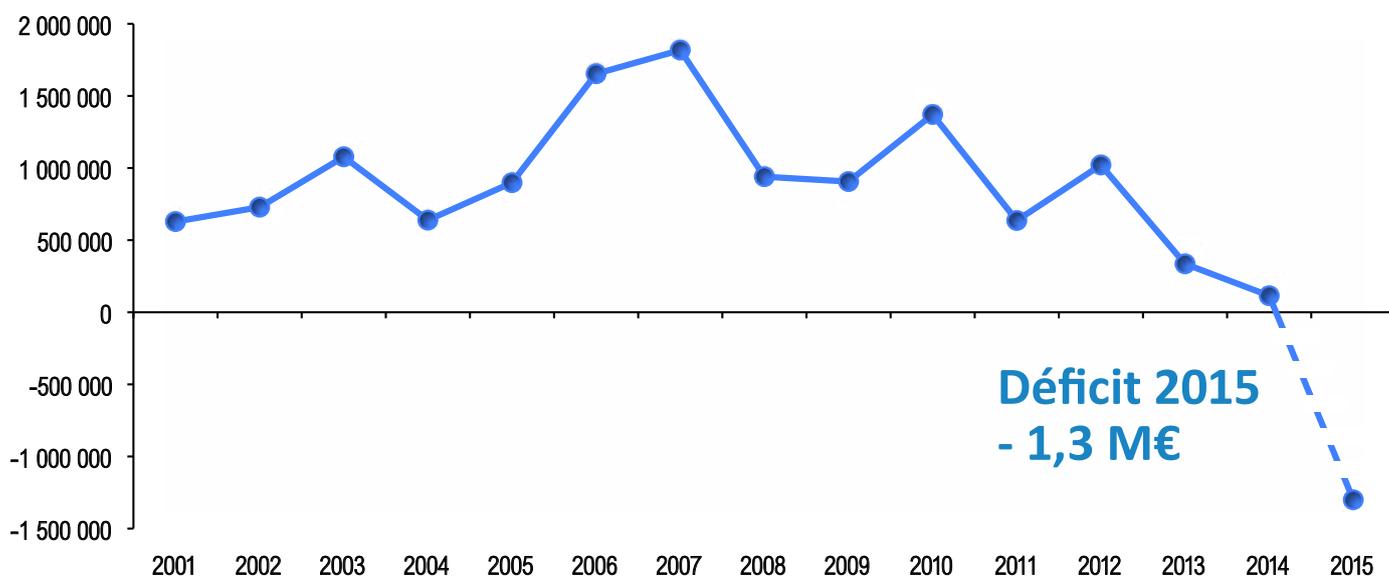
À cela s'ajoute le désengagement croissant de l'État auprès des collectivités locales créant ainsi de réels déséquilibres dans le budget communal.

Tel un ménage ayant longtemps vécu au dessus de ses moyens, la Ville de Bois d'Arcy est aujourd'hui dans une situation budgétaire alarmante. C'est le constat qui ressort de l'étude financière commandée par le Maire et Michel Conte, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge

des Finances. L'audit, réalisé par le cabinet Stratégies locales, pointe du doigt la mauvaise gestion de la commune par l'ancienne équipe municipale. « Nous avons voulu dresser un état des lieux financier dès notre arrivée afin de savoir précisément

## Des excédents budgétaires en chute libre

Évolution de la capacité d'autofinancement de la Ville



## « La commune va devoir se serrer la ceinture sur des activités moins prioritaires »

Les dotations accordées sont réduites chaque année de plusieurs centaines de milliers d'euros. Au niveau de l'intercommunalité, le paysage n'est guère plus florissant. Bois d'Arcy doit s'acquitter de sommes en augmentation constante auprès de Versailles Grand Parc au nom du transfert, demandé par l'État, des intercommunalités dites « favorisées » vers celles qui le sont moins.

Entre l'augmentation des dépenses et la baisse des recettes, Bois d'Arcy se trouve prise en tenailles. L'équipe municipale doit faire face à ces difficultés qui prennent toute leur ampleur en ce début de mandat et qui réduisent considérablement ses marges de manœuvre. Des solutions de bons sens sont envisagées afin de redonner un avenir à Bois d'Arcy.

## Des solutions courageuses indispensables

L'équipe municipale s'attelle désormais à trouver des solutions de bon sens et de rationalisation pour équilibrer le budget 2015 sans avoir recours à une hausse des taux d'imposition. Pour cela, elle doit absolument augmenter ses recettes et diminuer ses dépenses, sans restreindre la qualité des services aux Arcisiens.

À ce jour, malgré une dette communale certes faible, la Ville n'est pas en mesure d'emprunter pour réaliser de nouveaux travaux car elle ne serait pas capable de rembourser les intérêts et le capital. Des solutions pragmatiques et innovantes doivent être envisagées pour maintenir une qualité de service public aux Arcisiens. Si rien n'est fait, Bois d'Arcy ne pourra pas faire face à ses obligations. Dès lors, l'équipe municipale devra prioriser les actions mises en œuvre au cours du mandat. Les premières pistes d'amélioration entreprises nécessitent à la fois courage et transparence.

« Grâce à notre capacité d'innovation, nous allons repenser le service public en conservant la même qualité pour les Arcisiens »

### RECETTES EN HAUSSE

- **Revendre** des terrains ou des biens communaux non indispensables
- **Réduire** les avantages fiscaux en abaissant provisoirement le taux d'abattement général de la taxe d'habitation à 5%
- **Augmenter** certains tarifs communaux très faibles par rapport à des villes semblables

### DÉPENSES EN BAISSÉ

- **Reporter ou réduire** certaines actions temporairement
- **Renégocier** les contrats et marchés en cours
- **Redéployer** le personnel communal sur les missions prioritaires
- **Rénover et moderniser** l'administration municipale et ses modes d'action vers plus de dématérialisation

## La baisse des dotations de l'État

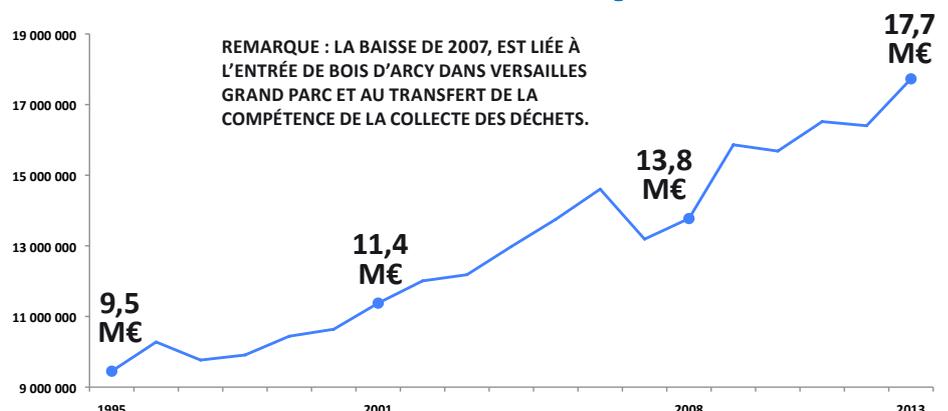
2014 : 2,686 M€

2015 : 2,030 M€

- 656 000 €  
de recettes manquantes

soit -24,42%

## L'explosion des dépenses de fonctionnement depuis 1995



## AGENDA

**Club des entrepreneurs  
le 1<sup>er</sup> octobre**

Le Club des entrepreneurs de la Plaine de Versailles se réunit le mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 8h30 à la Ferme de Vauluceau, à Bailly. Les dirigeants d'entreprises et commerçants de Bois d'Arcy, Saint-Cyr-l'École, Fontenay-le-Fleury, Bailly et Noisy-le-Roi y sont les bienvenus. Le thème sera « *Ressources humaines et entrepreneuriat* », en présence de Thibault Lanxade, Vice-président du Medef et de plusieurs directeurs des ressources humaines (Leclerc Bois d'Arcy, Axa, Nature et Découvertes, Château de Versailles).

Renseignements : direction du Développement économique et numérique - 01 30 45 83 26 - [acapiaux@boisdarcy.fr](mailto:acapiaux@boisdarcy.fr)

**Les rendez-vous de l'emploi  
du 6 au 17 octobre**

Pôle Emploi Île-de-France reconduit son opération de job dating\*. La deuxième édition des Rendez-vous de l'emploi se déroulera du 6 au 17 octobre prochains dans les agences de Pôle emploi.

Plus d'informations sur [www.pole-emploi-ile-de-france.fr](http://www.pole-emploi-ile-de-france.fr)  
\*entretien court de recrutement

## ■ ■ ■ ÉCONOMIE LOCALE

## Un service de proximité pour l'emploi

**Le service Emploi de Bois d'Arcy prend son essor. Au service des demandeurs d'emploi comme des entreprises du territoire, il est une véritable interface qui permet d'aider les acteurs économiques dans leurs démarches et de favoriser leur rencontre.**



Depuis la rentrée, la direction du Développement économique et numérique s'est étoffée avec l'intégration du service Emploi. Ce dernier a pour objectif de servir d'interface entre les entreprises et les demandeurs d'emploi. Les Arcisiens en recherche d'activité peuvent prendre rendez-vous auprès du service pour être accompagnés dans leurs démarches de retour vers l'emploi. Quelle que soit leur âge ou leur domaine d'activité, la Ville les soutient en référant leur demande et en les orientant vers les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Mission locale, Cité des métiers,...). Elle peut également les aider à rédiger certains documents (curriculum vitae, lettre de motivation) ou même à monter certains dossiers du type validation des acquis de l'expérience (VAE).

**Mettre en relation demandeurs  
et employeurs**

Le service Emploi, en lien avec les entreprises arcisiennes, recueille leurs besoins, notamment en termes de postes à

pourvoir. Grâce à un travail minutieux, il met en adéquation les candidatures qu'il possède avec les profils attendus par les entreprises et commerces arcisiens. Pour mieux faire connaître son action, un mailing a été envoyé en septembre à tous les commerces et entreprises arcisiens. Les entreprises pourront, à travers une fiche contact, faire remonter leurs besoins en matière d'emploi.

Dans la même dynamique, une réunion d'information sera organisée avec ses mêmes acteurs le 13 novembre à la Grange de la Tremblaye. À cette occasion, Jean-Philippe Luce, Adjoint au maire délégué au Développement économique, recevra entrepreneurs et commerçants pour leur présenter la nouvelle philosophie municipale tournée vers l'accompagnement et le soutien à l'activité économique locale. Rendez-vous dans le prochain journal pour en savoir plus.

Contact : service Emploi - Sophie Brillard - 01 30 45 83 08 - [sbrillard@boisdarcy.fr](mailto:sbrillard@boisdarcy.fr)

**WIFI GRATUIT POUR TOUS**

La Ville de Bois d'Arcy offre depuis le mois de septembre un accès wifi ouvert au public sur deux sites (Hôtel de Ville et Ferme de la Tremblaye). Vous pouvez en bénéficier gratuitement pour une session de 2 heures par jour avec vos téléphones, ordinateurs ou tablettes. Pour cela, rien de plus simple, connectez-vous au réseau public « *Boisdarcy-wifi* ». Bon surf.

## ■ ■ ■ RESTAURATION AMBULANTE

## Un « food-truck » à la Croix-Bonnet

Surfant sur la tendance actuelle, deux entrepreneurs proposent à partir d'octobre une restauration rapide de type « food-truck » dans le quartier économique de la Croix-Bonnet. Cette nouvelle « cantine » répond à la demande des entreprises et des travailleurs. Elle enrichit l'offre de restauration ambulante à Bois d'Arcy.

Une alternative aux traditionnels sandwiches ou burgers arrive ce mois-ci dans la zone d'activités économique du quartier de la Croix-Bonnet. Le camion de restauration (food-truck) French Truck Project gare ses roues les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 14h rue Abel Gance.

Il propose notamment à l'attention des travailleurs des entreprises alentours qui ne disposent pas d'un lieu de restauration professionnel des repas de qualité, équilibrés et variés. Les menus changent tous les jours et sont composés avec des produits frais de saison. Un large choix de déjeuner est disponible quotidiennement avec deux entrées, trois plats et deux desserts différents.

### Des repas frais préparés sur place

La cuisine est réalisée le jour même dans le camion sur la base d'un savoir-faire professionnel. Lucas Le Flahec est un jeune cuisinier dynamique qui a travaillé dans des restaurants renommés. Affaire de famille, il se



LUCAS ET MICHÈLE LE FLAHEC VOUS PROPOSENT UNE RESTAURATION DE QUALITÉ À LA CROIX-BONNET

lance dans le French Truck Project avec sa mère Michèle, passionnée elle aussi de bonne cuisine.

Les formules sont composées de plats chauds ou froids de cuisine traditionnelle haut de gamme. Les menus entrée + plat ou plat + dessert démarrent à partir de 9,90€.

Afin de faire gagner du temps à leurs clients, il sera possible, à terme, de

passer commande par téléphone avant 11h pour être servi plus rapidement. Ce nouveau commerce permet ainsi de répondre à une réelle demande des entreprises locales qui souhaitent offrir un large choix de restauration à leurs salariés.

French Truck Project

Rue A. Gance (croisement avec la rue G. Méliès)

Les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 14h

06 13 01 14 70 - frenchtruckproject@gmail.com

## Bienvenue aux entrepreneurs !

### ART ET FENÊTRES

La société Art et Fenêtres a récemment installé ses locaux administratifs à Bois d'Arcy. Spécialiste de la menuiserie pour particuliers (fenêtres, volets, portes d'entrée et de garage, portail,...), l'entreprise propose des produits 100% français. Une vingtaine de personnes est basée sur notre territoire, incluant les équipes de pose des Yvelines.



Art et Fenêtres  
9 av. Georges Méliès  
01 30 49 14 46  
www.artetfenetres.com

### ESPRIT ZEN



Changement d'enseigne : Oh ! My body devient Esprit Zen, institut de beauté, au 43 avenue Paul Vaillant-Couturier.

he.perrier@gmail.com - 06 83 43 87 66

### MARAÎCHERS

Cyrille Nataf est la nouvelle maraîchère présente tous les samedis au marché couvert.

Elle succède à Monsieur et Madame Uzan qui partent à la retraite après plus de 20 ans de service à Bois d'Arcy. Un grand merci à eux !

Marché couvert

Tous les samedis de 8h à 13h

■ ■ ■ MÉDIATHÈQUE DE LA TREMBLAYE

## À chacun son histoire...

Les bibliothécaires de Bois d'Arcy travaillent au quotidien à ce que la lecture soit synonyme de plaisir et de découverte. Elles proposent des rendez-vous réguliers pour sensibiliser les plus jeunes et surprendre les adultes. Focus.

### Bébé Bouquine

Un éveil à la lecture pour les 0-3 ans, avec leurs parents, pour « piocher » des histoires à lire ou à se faire lire, en petit comité (16 personnes maximum). Cinq rendez-vous programmés à la Médiathèque, dans l'espace Jeunesse, au cœur des albums. **Le prochain, samedi 11 octobre à 10h30.**

### L'Heure du Conte



Comme son nom l'indique, il s'agit de contes ou de lectures, animés en alternance par les bibliothécaires et par des conteurs professionnels. Rendez-vous mensuel à partir de 4 ans, à la Grange de la Tremblaye. **Le prochain, mercredi 15 octobre à 15h.**

### Croq'livres

Petit-déjeuner thématique autour de livres mis en scène pour les 0-3 ans et leurs parents. Une occasion de partager comptines, histoires, diaporamas et autres surprises. Quatre rendez-vous programmés à la Grange de la Tremblaye, en partenariat avec les services de la Petite Enfance. **Le prochain, samedi 29 novembre à 10h30.**

### Pagimage

Le rendez-vous à ne pas manquer pour connaître les nouveautés, les coups de cœurs des bibliothécaires, les ouvrages liés à l'actualité des sections jeunesse et adulte ! Cinq rendez-vous programmés sur l'année, à la Médiathèque le samedi à 11h (espace adulte) et à 16h (espace jeunesse). **Le prochain, samedi 15 novembre à 11h.**

### Café Lecture

Vivez une pause lecture à voix haute avec des comédiens, parfois accompagnés de musiciens, et découvrez des auteurs et des textes, dans une ambiance conviviale. Un spectacle prolongé autour d'un verre pour échanger avec les artistes et les spectateurs. Premier Café Lecture (ex. Boîte à Mots) **le vendredi 10 octobre.** Voir encadré ci-dessous.

Animations gratuites sauf Café Lecture : 4€.

Plus d'informations auprès de la Médiathèque de la Tremblaye - 01 30 07 00 50 - [mediatheque@boisdarcy.fr](mailto:mediatheque@boisdarcy.fr) - [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

## 1<sup>er</sup> Café Lecture de la saison : 1914-1918 Des femmes écrivent leur guerre

Quand on parle de la Première Guerre mondiale, on pense d'abord aux soldats, aux batailles, aux tranchées, aux millions de morts mais bien moins aux femmes restées à la maison. Et pourtant, derrière chaque soldat se battait une femme seule, devant faire face au quotidien et à l'absence.

Colette, Armandine, Alice Ferney, Sylvie Germain, Marcelle Cappy... écrivaines reconnues ou anonymes, témoignent de cette vie de femme et écrivent la guerre, leur guerre, avec amour, tendresse, émotion et parfois même avec humour. Ce Café Lecture vous est proposé dans le cadre du Centenaire de la déclaration de la Première Guerre mondiale.



© Albert Heiter - SNCF Paris - Gare de l'Est

Textes lus par Simone Héroult, accompagnée à la harpe par Saori Kikuchi. Création et mise en espace : Compagnie Lire Autrement.

**Vendredi 10 octobre à 20h30 - À la Grange de la Tremblaye - Tarif : 4 €.**  
Réservations conseillées à la Médiathèque de la Tremblaye.

■ ■ ■ SERVICE ANIMATIONS JEUNESSE

## Dès 11 ans, je suis « SAJ » !

Le Service Animations Jeunesse est un lieu dédié aux jeunes dès l'âge de 11 ans. Encadrés par des professionnels diplômés, les adolescents arcisiens y bénéficient de nombreuses activités adaptées à leur âge et à leurs attentes.



L'entrée au collège marque la fin de l'enfance et le passage dans le monde des adolescents. Loin de les laisser isolés pendant leurs temps libres, la Ville propose des activités aux jeunes collégiens à travers le Service Animations Jeunesse (SAJ).

Une équipe jeune et dynamique de professionnels diplômés accueille les Arcisiens de 11 à 17 ans. En semaine après les cours et le samedi après-midi, des activités, généralement gratuites, sont mises en place en adéquation avec les attentes des jeunes. Elles peuvent être ludiques (jeux de société, babyfoot, billard, console,...) ou créatives (bracelets, peinture, graff,...) dans l'environnement spacieux et agréable du pôle Jeunesse.

### Des sorties de toute nature

Le SAJ organise également des sorties de loisirs (laserquest, accrobranche, paintball,...), culturelles (cinéma, concert, théâtre,...) ou sportives (matches du PSG,...). Une politique tarifaire adaptée

est mise en place pour favoriser la participation du plus grand nombre à ces activités puisqu'elles sont prises en charge à 50% par la Ville.

Deux fois par an, le SAJ propose des soirées dansantes, à l'occasion des Vœux du Maire (janvier) et du Bal du Brevet (juin), ainsi qu'un séjour au ski d'une semaine (février).

Chaque mois, le SAJ propose un programme d'activités différentes consultable sur le site de la Ville et sur la page facebook « SAJ Bois d'Arcy ».

Service Animations Jeunesse

Pôle Jeunesse (rue du Parc)

Horaires : du mardi au vendredi de 16h à 19h,

mercredi de 13h30 à 19h

et samedi de 13h30 à 18h.

Vacances scolaires : du lundi au vendredi

de 10h à 12h et de 13h30 à 19h.

Adhésion annuelle de 5 € donnant accès à

toutes les activités.

[animations.jeunesse@boisdarcy.fr](mailto:animations.jeunesse@boisdarcy.fr)

01 30 07 18 55

### FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

Chaque mois, l'équipe du SAJ propose des activités en tout genre : foot en salle, atelier photos, bowling, atelier déco, petit-déjeuner, laserquest, jeu vidéo, zumba, cinéma, repas et soirée à thème, baby-foot, billard, atelier cuisine, et bien d'autres encore.

### En octobre, fêtez Halloween au SAJ !

Le 31 octobre, le SAJ organise un après-midi ciné pop-corn et une soirée Loup-garou ! Effroyable soirée en perspective. N'oubliez pas vos déguisements !

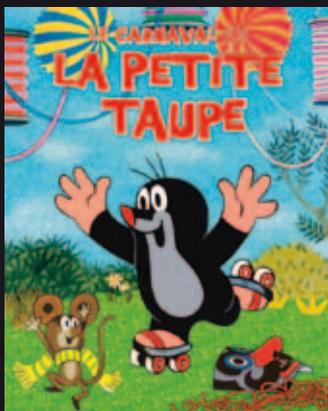
Retrouvez chaque mois toute la programmation du SAJ sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr) et sur la page  SAJ Bois d'Arcy.

### LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES OUVRE LA VOIX VERS LA CITOYENNETÉ



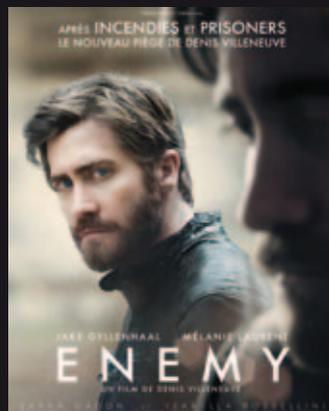
Instance réservée aux jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 13 Arcisiens qui ont été élus par leurs pairs jusqu'à fin 2015. Pour les jeunes, il s'agit de se faire entendre par le monde des adultes, en s'exprimant sur leurs perceptions de la vie dans la commune. Durant leur mandat, les jeunes conseillers sont sensibilisés au civisme et à la citoyenneté. Le CMJ est encadré par les animateurs du SAJ. [cmj@boisdarcy.fr](mailto:cmj@boisdarcy.fr) - 01 30 07 18 55

## CINÉMA DE LA GRANGE



### LE CARNAVAL DE LA PETITE TAUPE

Animation - 40 min  
Mercredi 1<sup>er</sup> à 16h30  
et dimanche 5 à 16h30



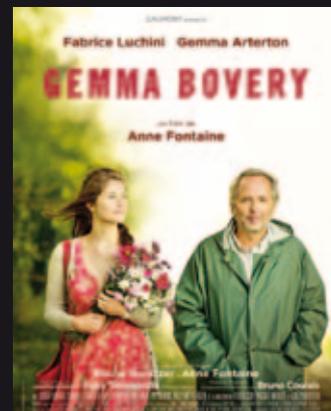
### ENEMY

Thriller - 1h30  
Mercredi 1<sup>er</sup> à 18h (VF),  
dimanche 5 à 20h30 (VOSTF)  
et lundi 6 à 20h30 (VF)



### MAINTENANT OU JAMAIS

Drame - 1h35  
Mercredi 1<sup>er</sup> à 20h30,  
dimanche 5 à 18h, lundi 6  
à 18h et mardi 7 à 20h30



### GEMMA BOVERY

Comédie dramatique - 1h39  
Mercredi 8 à 20h30,  
dimanche 12 à 18h, lundi 13  
à 20h30 et mardi 14 à 18h



### LES RECETTES DU BONHEUR

Comédie dramatique - 2h30  
Dimanche 12 à 20h30 (VOSTF),  
lundi 13 à 17h30 (VF) et  
mardi 14 à 20h30 (VF)



### LES FANTASTIQUES LIVRES VOLANTS DE M. MAURICE LESSMORE

Animation - 50 min  
Mercredi 15 à 16h30, samedi  
18 à 16h30, dimanche 19  
à 16h30 et lundi 20 à 18h



### 3 CŒURS

Drame - 1h46  
Mercredi 15 à 18h,  
samedi 18 à 18h,  
dimanche 19 à 20h30  
et lundi 20 à 20h30



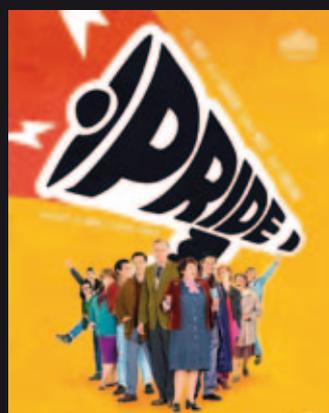
### BON RÉTABLISSEMENT

Comédie - 1h21  
Mercredi 15 à 20h30,  
samedi 18 à 20h30,  
dimanche 19 à 18h  
et lundi 20 à 16h



### TU VEUX OU TU VEUX PAS

Comédie - 1h28  
Mercredi 22 à 18h,  
vendredi 24 à 15h30, samedi  
25 à 20h30, dimanche 26  
à 18h et lundi 27 à 16h



### PRIDE

Comédie - 1h57  
Mercredi 22 à 20h30 (VF),  
samedi 25 à 15h30 (VF),  
dimanche 26 à 20h30 (VOSTF)  
et lundi 27 à 18h (VOSTF)



### SAINT LAURENT

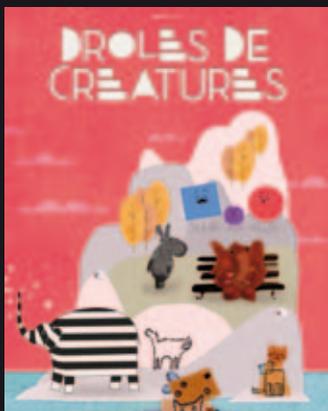
Biopic - 2h30  
Vendredi 24 à 17h30  
et lundi 27 à 20h30



### LE GARÇON ET LE MONDE

Animation - 1h19  
Mercredi 29 à 15h30  
et vendredi 31 à 18h30

## AGENDA



### DRÔLES DE CRÉATURES

Animation - 37 min

Dimanche 12 à 16h et 17h



### WINTER LE DAUPHIN 2

Famille - 1h47

Mercredi 22 à 15h30,

vendredi 24 à 20h30,

samedi 25 à 18h

et dimanche 26 à 15h30



### GET ON UP

Biopic musical - 2h19

Mercredi 29 à 17h30 (VF) et

20h30 (VOSTF), vendredi 31

à 15h30 (VOSTF) et 20h30 (VF)

#### JEUDI 2 OCTOBRE

Cours sur l'époque Thinite  
Période de -3100 à -2700 av. JC

De 20h à 22h, à l'Espace  
associatif de la Tremblaye  
JA - Section Égyptologie

Rens. 06 15 44 67 23

[www.legyptiendeboisdarcy.fr](http://www.legyptiendeboisdarcy.fr)

#### SAMEDI 4

Élodie Frégé

Chanson française

À 20h30, à la Grange  
de la Tremblaye

Tarifs : 25 € / 20 € / 12 €

Rens. 01 30 07 11 80

#### Soirée cubaine

À 20h30, à l'Abri-Blues,

14 rue du Parc

Tarifs : 9 € / 7 €

Rens. 01 34 60 12 91

[www.abriblues.com](http://www.abriblues.com)

#### VENDREDI 10

Café Lecture

« 1914-1918 : Des femmes  
écrivent leur guerre »

À 20h30, à la Grange  
de la Tremblaye

Voir page 14

#### Orchestre National de Barbès

Concert raï, jazz et funk

À 21h, à l'Abri-Blues,

14 rue du Parc

Tarifs : 18 € / 14 €

Rens. 01 34 60 12 91

[www.abriblues.com](http://www.abriblues.com)

#### SAMEDI 11

Cours d'épigraphie  
(hiéroglyphes) Tous niveaux

De 9h à 13h, à l'Espace  
associatif de la Tremblaye  
JA - Section Égyptologie

Rens. 06 15 44 67 23

[www.legyptiendeboisdarcy.fr](http://www.legyptiendeboisdarcy.fr)

#### Bébé Bouquine

À 10h30, à la Médiathèque  
de la Tremblaye

Pour les 0/3 ans

Entrée libre sur inscription

Rens. 01 30 07 00 50

#### DIMANCHE 12

Concours de pêche

De 8h à 12h, à l'étang Paul-  
Daniel Perrot. Complexe  
sportif Jean Moulin

Amicale des Pêcheurs Arcisiens

Tarifs : 13 € / 10 €

Inscriptions le 4.

Rens. 06 16 38 49 82

#### DU 13 AU 19

Semaine bleue

Animations pour les + de 60 ans.

Rens. au Centre Communal  
d'Action Sociale 01 30 45 84 00  
et sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

#### MERCREDI 15

L'Heure du Conte

À 15h, à la Grange

de la Tremblaye

Dès 4 ans

Entrée libre sur inscription

Rens. 01 30 07 00 50

#### JEUDI 16

Cours d'histoire égyptienne  
« La 3<sup>e</sup> Dynastie : période  
des premières pyramides »

De 20h à 22h, à l'Espace  
associatif de la Tremblaye

JA - Section Égyptologie

Rens. 06 15 44 67 23

[www.legyptiendeboisdarcy.fr](http://www.legyptiendeboisdarcy.fr)

#### Café Concert

Trenet Manouche

Swing

À 21h, au Bar de la Grange

Tarifs : 12 € / 10 €

Rens. 01 30 07 11 80

#### DIMANCHE 19

Fête médiévale de  
Châteaufort

Départ à 10h30

Bois d'Arcy Accueil Loisirs

Tarif : 15 €

Gratuit pour les enfants

Rens. 01 30 23 96 29

#### VENDREDI 24

Visite du cimetière

du Père Lachaise

Départ à 12h15

Au devant de la vie

Tarif : 25 €

Rens. 01 30 43 67 92

#### SAMEDI 25

Fête annuelle de

l'association des Jardins

Familiaux de Bois d'Arcy

À 19h30, à la Salle des Fêtes  
de la Tremblaye.

Tarifs : 45 € / 35 €

Rens. et réservations

au 06 08 09 09 65

[www.ajfba.org](http://www.ajfba.org)

#### OCTOBRE

Service Animations Jeunesse

Retrouvez les activités d'octobre

sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

ou sur  SAJ Bois d'Arcy

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CINÉMA DE LA GRANGE

Ferme de la Tremblaye - Rue du Parc - 01 30 07 11 80

[lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr](mailto:lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr)

Programmation : 08 92 892 892 (34cts la minute)

et sur le site de la ville [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

### TARIFS

Normal 6 € / Réduit\* 5 € / Enfant (-12 ans) 4 €

Carte Cinéma 10 places : 40 € (non nominative, valable 1 an)

\* Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : voir conditions

auprès du Cinéma de la Grange.

## PERMANENCES

**Consultations juridiques**

Samedis 11 et 25 octobre

à partir de 10h.

Hôtel de Ville.

Sur rendez-vous au 01 30 45 83 83.

**Permanence du conseiller général**

Samedi 11 octobre de 9h à 10h.

Jean-Philippe Mallé, Conseiller général des Yvelines, reçoit sur rendez-vous au 06 07 44 74 30.

## COLLECTES

**Ramassage des encombrants**

Jeudi 2 octobre

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m<sup>3</sup> par foyer et par collecte.**Ramassage des déchets verts**

Lundis 6, 13, 20 et 27 octobre

Zones pavillonnaires

Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 octobre

Zones collectives



© Studio Céhin

## PHARMACIE DE GARDE

**Dimanches et jours fériés :**

appelez le commissariat de police de Fontenay-le-Fleury au 01 30 14 63 30 qui vous donnera les coordonnées d'une pharmacie de garde.

**Vacances scolaires de la Toussaint**

Du vendredi 17 octobre au soir au lundi 3 novembre au matin.

## ■■■ SOLIDARITÉ

**Goûter de l'amitié**

Dans le cadre de la Semaine nationale des personnes retraitées, la Ville, par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organise un goûter de l'amitié le samedi 11 octobre prochain. Cette animation, réservée aux 65 ans et plus et inscrits au CCAS, est l'occasion de passer une après-midi festive et conviviale autour d'une collation et animée par un orchestre.

Centre Communal d'Action Sociale

38 av. Paul Vaillant-Couturier - 01 30 45 84 00.

## ■■■ SERVICE

**Assistance sociale sur rendez-vous**

Le Conseil général des Yvelines organise dorénavant la permanence d'assistance sociale, tous les mardis matins, à la Protection Maternelle et Infantile (PMI), 17 rue Blaise Pascal.

Sur rendez-vous uniquement auprès de Mme Morin, assistante administrative, au 01 30 83 02 68 ou en cas d'absence au 01 30 83 14 00.

## ■■■ NOUVELLE RÉGLEMENTATION

**Feux de cheminée à foyer ouvert interdits dès 2015**

Un arrêté interpréfectoral du 15 mars 2013 interdit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, de faire du feu dans les cheminées à foyer ouvert, à Paris et dans 430 communes d'Île-de-France dont Bois d'Arcy.

Seuls pourront être utilisés les cheminées équipées de foyer fermé ou d'insert et les poêles ou chaudières considérés comme performants (bon rendement énergétique et émission de peu de polluants atmosphériques).

En revanche, dans la capitale, les feux seront, en principe, interdits, quel que soit le type de foyer. Cette mesure vise principalement à diminuer les niveaux de concentration des particules fines dans l'air ambiant.

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE IF) a édité un document « questions/réponses » disponible sur le site de la ville [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr)

**Tribune libre du groupe d'opposition « Bien Vivre à Bois d'Arcy »****7 élus**

En cette rentrée, les parents d'élèves ont constaté le désordre provoqué par la mauvaise gestion du dossier des rythmes scolaires par le maire. Même l'étude est désorganisée depuis qu'il a décidé de diviser par deux la rémunération des professeurs ! Dans le même temps on peut s'inquiéter de ses choix d'embauches : il a engagé une directrice de la communication alors qu'il existe déjà quelqu'un à ce poste. Il refuse de remplacer la directrice du Centre Communal d'Action Sociale, partie en retraite, sans parler des nombreuses coupes dans le budget d'aide sociale. Enfin il a embauché la

2<sup>ème</sup> adjointe au maire UMP d'Élancourt, ville où il travaillait encore récemment. Il a créé pour elle un poste inutile (catégorie A avec salaire élevé) : directrice de l'économie... alors que c'est une compétence de Versailles Grand Parc.

## ■ ■ ■ ERRATUM

## Guide pratique de la ville

**Sophro-relaxologue - page 119**  
Mme Desforges-Humbert est joignable au 06 29 97 13 21. Consultations sur rendez-vous uniquement.

**Cours d'informatique de la MJC - page 104**  
Les cours d'informatique et multimédia, dispensés par Nacim Allal, ont lieu par niveau les jeudis entre 14h et 20h15. La cotisation annuelle est de 260 € (hors adhésion administrative, de 7 € à 20 €). Renseignements au 01 34 60 12 91 ou sur place au 14 rue du Parc, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

### Librairie presse - page 125



Les commerces *La plume d'or* (centre commercial de l'Église) et *Librairie papeterie* (43 av. Santos Dumont) sont uniquement des tabac presse. Et non des librairies comme indiqué dans le guide.

## ■ ■ ■ INSCRIPTIONS



## Marché de Noël

Cette année, le traditionnel marché de Noël se tiendra les 6 et 7 décembre à la Ferme de la Tremblaye. Vous êtes un particulier et vous souhaitez tenir un stand pour l'événement ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 octobre.

Pour cela, il vous suffit de compléter dûment la fiche d'inscription disponible sur [www.boisdarcy.fr](http://www.boisdarcy.fr) ou directement auprès du service Événementiel (Espace associatif, Ferme de la Tremblaye).

Tarif : 10 € pour 2 mètres linéaires.  
Renseignements au 01 30 07 36 90.

## ■ ■ ■ CHANGEMENT D'ADRESSE

## Association Bois d'Arcy Accueil Loisirs

Depuis la rentrée de septembre, les membres de l'association Bois d'Arcy Accueil Loisirs vous accueillent chaque samedi de 10h à 11h30 au 12 rue Baragué (bâtiment 3 au rez-de-jardin). Rens. au 01 30 23 96 29 et sur [www.baal78.fr](http://www.baal78.fr).

## Tribune libre du groupe majoritaire « Renouveau pour Bois d'Arcy »

### 26 élus

#### LE RESPECT, ÇA S'APPREND !

Le groupe municipal d'opposition, en proie à des démissions en cascade, n'a toujours pas tourné la page et décidé de se reconstruire, préférant les discours radicaux et les violentes attaques ad hominem qui choquent beaucoup d'Arcsiens. Apparemment l'élégance ne fait partie ni de son vocabulaire ni de ses valeurs. Notre groupe a donc décidé de guider l'opposition vers la voie de la sagesse républicaine. Quand nous étions dans l'opposition, l'ancien maire nous avait accordé, dans sa grande bonté, le droit de rédiger 3 tribunes d'expression sur les 6 numéros annuels du magazine. C'était

peu et illégal. En effet, la loi prévoit qu'un groupe majoritaire ou d'opposition peut rédiger une tribune à chaque publication de magazine. Nous avons donc décidé de rétablir la légalité à Bois d'Arcy. Nous accorderons le droit à l'opposition de publier une tribune à chaque parution du journal municipal. Et comme celui-ci est désormais mensuel, elle bénéficiera de 11 tribunes au lieu de 3, triplant ainsi le nombre de caractères qu'elle peut publier ! Même si nous ne sommes pas payés en retour, c'est notre conception du respect de l'opinion d'autrui et de la démocratie locale.

### NAISSANCES 2014



Louna HUBERT PAIN  
20 mars 2014



Corentin MONTIGNY  
2 juillet 2014



Nora FELTRI  
21 juillet 2014



Valentine LEPELLEY  
5 septembre 2014

22 août Mathys BEECKMANS PAEZ  
22 août Chloé BEECKMANS PAEZ  
13 sept. Jolann ROUSSEAU

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication 01 30 45 86 83 - [communication@boisdarcy.fr](mailto:communication@boisdarcy.fr).

### MARIAGES 2014

2 août Alain GRACIEN et Valérie QUENNEVILLE  
9 août Guillaume CAROFF et Ségoïène THIÉRY  
23 août Yann GICQUEL et Audrey GUYONNEAU  
13 sept. Philippe SALEH-GHOSTINE et Nathalie PALÂTRE  
19 sept. Mikael BARDIN et Stéphanie GEORGES

### DÉCÈS 2014

14 juillet Louis HUBERT (78 ans)  
11 août Annie GUILLEMIN épouse LABARRE (51 ans)  
25 août Sophie MARQUET épouse BOURGUIGNE (49 ans)  
4 sept. Jean EUVRARD (79 ans)  
13 sept. Lucien BINET (86 ans)



### À vos horloges, montres et réveils !

N'oubliez pas, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre, nous changerons d'heure. À 3h du matin, il sera 2h. Un bonus pour les dormeurs !

# Élodie Frégé

Samedi 4 octobre 2014 à 20h30

TOURNÉE « AMUSE-BOUCHES »  
*Chanson française*

À la Grange de la Tremblaye

Tarifs : Normal 25 € / Réduit 20 € / Enfant (moins de 12 ans) 12 €